Chers Collègues,

La session de regroupement du nouveau Bac pro Forêt se tient cette semaine à l'ENFA de Toulouse.

Vous avez pu constater que suite à l'intervention des organisations professionnelles (MSA, CNPF-CRPF, Syndicat des Propriétaires Forestiers privés) et 13 organisations syndicales (CGT, CFDT, CFCT, FO,et FSU, SUD-Solidaire et UNSA ), du secteur de la forêt (courrier des OS et réponse du ministre ci-joint), nous avons obtenu pour l'instant :

- une évolution des horaires de TPR avec un passage de 56h à 84h, soit 28h de plus.
- l'inscription du PSE1 en lieu et place du SST en formation obligatoire sur les horaires du stage développement durable et santé
- la possibilité de préparer au CACES sans horaires spécifiques

Cependant, un certain nombre d'organisation estimant que cette évolution est insuffisante, le SFOERTA-FO SNETAP-FSU, et le SYAC CGT ont refusé de siéger au dernier CTPC DGER .

Avec l'intégration de l'évolution de 56 à 84h, voici le résultat de la perte des horaires:

| **2 ans BEPA + 2 ans Bac Pro = 4 ans** | **1 an Seconde Pro + 2 ans Bac pro = 3 ans** |
|---|---|
| ▪ **100h de TPR** à raison de 8h tous les 15 jours en BEPA<br>▪ **100h de TPR** à raison de 8h tous les 15 jours en Bac Pro<br>▪ **210h de TPR** soit 6 semaines à 35h ( 4 en BEPA et 2 en Bac pro) de stage collectif ou chantiers école<br>**TOTAL 410 h** | ▪ **28h de TP** en chantiers école en seconde pro avec des élèves n'ayant pas l'âge requis pour la dérogation d'utilisation de matériels dangereux<br>▪ **120h de TP** en seconde pro avec des élèves n'ayant pas l'âge requis pour la dérogation d'utilisation de matériels dangereux<br>▪ **86h de TPR chantier école** en Bac Pro avec aucune garantie sur le taux d'encadrement de 1 pour 8<br>**TOTAL 234 h** |

Nous avons exigé une entrevue avec le Ministre ou ses conseillers avant la prochaine instance paritaire.

Nous avons obtenus un rendez vous avec le conseiller du ministre le mercredi 16 mars à 17h. Nous comptons exposer les rasions de notre insatisfaction telles qu'énoncées dans le courrier au Ministre du 21 décembre 2011et rappeler nos demandes :
- de **rétablir les 100 heures** de Travaux Pratiques Renforcés sur les 2 ans du Bac Pro "forêt" rénové;
- d'augmenter de **2 semaines les stages collectifs** ou chantiers écoles en prenant ces semaines sur les périodes de stages en entreprise;
- de **garantir le taux d'encadrement en Travaux Pratiques Renforcés** à 2 enseignants pour 16 élèves;
- **l'inscription du SSTA** et du CACES en horaires et en formations obligatoires;

Nous vous tiendrons informés du résultat de ces négociations et nous vous appelons à rappeler ces exigences d'une formation de qualité sur la prévention des risques professionnels lors de cette session à l'ENFA. Les négociations ne sont pas terminées et votre détermination à rappeler ces demandes seront un soutien de poids pour obtenir un rétablissement des horaires de TP, du taux d'encadrement et de la formation SST.

Pour les OS

Michel Delmas SFOERTA
Olivier Bleuven SNETAP FSU
Thomas Vaucouleur SYAC CGT